

MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV (MAR)



Agréée MAR " Mon Accompagnateur Rénov' " par l'État, notre entreprise vous accompagne à chacune des étapes de votre projet.



RÔLE & AVANTAGES DU MAR

01 Visite préalable et Audit Energétique
L'accompagnateur MAR analyse les besoins de votre habitation afin d'améliorer son efficacité énergétique. Il vous propose différents scénarii de travaux en lien avec votre projet. Un rapport d'audit vous est remis.

02 Aide à la constitution de votre dossier administratif
Nous sommes mandataire administratif, nous instruisons les dossiers auprès des organismes compétents (MaPrimRénov, Anah) afin de vous faire bénéficier des aides financières lorsque vous êtes éligibles.

03 Suivi de votre projet
Il vous accompagne jusqu'à la fin des travaux. Nous communiquons l'ensemble des documents de fin de chantier pour débloquer vos aides financières.

04 Obtention des aides
Nous vous informons des aides disponibles et des conditions d'éligibilité.



**Desmares Expertises agréé
Mon Accompagnateur Rénov'**



RÉALISER UN AUDIT DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Pourquoi faire ?



- 01 Bénéficier d'un conseiller indépendant et à l'écoute de votre projet
- 02 Analyser sur place votre habitation et vos équipements. Identifier et prendre en compte vos attentes
- 03 Réaliser un bilan énergétique et environnemental
- 04 Proposer différents scénarii de travaux incluant une **estimation du coût des travaux** et le calcul des gains énergétiques
- 05 L'audit énergétique est un outil indispensable pour **obtenir les aides MaPrimeRénov'** (parcours accompagné "rénovation d'ampleur")



Nous sommes certifiés **RGE OPQIBI**



Desmares Expertises
certifié RGE OPQIBI

CONTACT



mar@desmares-expertises.fr



02 85 29 98 80



www.mar-mon-accompagnateur-renov.fr